



PLENIERE DU 18 OCTOBRE 2010

RAPPORT « ORIENTATIONS BUDGETAIRES » : UN BUDGET DE COMBAT.

Intervention de David Cormand, Président du groupe Europe Ecologie

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Comme cela a été dit et expliqué, nous sommes dans une situation budgétaire compliquée.

Non seulement l'État transfère aux Régions des politiques sans les moyens correspondants, mais en plus, les Régions ne sont pas maîtres de leurs recettes. Elles sont otages des dotations de l'État. C'est une sorte de double peine budgétaires que nous subissons.

A défaut de gagner les Régions aux élections, l'État UMP confisque leurs moyens.

Dans ce contexte, nous avons une chance.

Celle de disposer de finances qui se trouvent dans un bon état.

Ce n'est d'ailleurs pas vraiment une « chance », puisque c'est le fruit d'une gestion rigoureuse de notre Région.

L'état de nos finances doit nous inviter à assumer, malgré les incertitudes qui sont réelles, un budget de résistance, de combat et qui donne à voir l'alternative qu'incarne notre majorité régionale.

Un budget de résistance, car nous devons résister à un gouvernement qui nie et exacerbe les inégalités. J'en ai parlé lors du débat de politique générale.

Un budget de combat face aux injustices dont souffrent les haut-normandes et les haut-normands.

Même si l'État ne joue pas aujourd'hui son rôle, nous devons prendre nos responsabilités.

Beaucoup de nos concitoyens n'attendent pas 2012.

Cela doit se traduire par des initiatives en matière de logements sociaux, d'éducation, de formation.

Un budget qui donne à voir l'alternative que nous incarnons collectivement dans notre majorité.

Nous ne devons pas seulement dénoncer. Nous devons proposer et agir maintenant.

Il s'agit par exemple de préparer notre région aux bouleversements économiques en cours.

La question de l'environnement est également centrale pour l'attractivité et la qualité de vie, je pense, dans ce domaine, à la santé.

Pour assumer ces ambitions, dans une situation budgétaire contrainte, nous devons avoir recours à un concept que les écologistes connaissent bien, et que mon collègue Claude Taleb utilise souvent d'une façon métaphorique dans ce contexte budgétaire : « le tri sélectif ».

Dans le contrat de projet 2007-2013, par exemple, nous devons choisir nos priorités, puisque l'État ne respecte pas sa signature.

Priorisons les infrastructures que nous jugeons utiles pour notre région.

C'est le cas des infrastructures ferroviaires.

La liaison Paris – Rouen - Le Havre avec une gare à Rouen Rive - Gauche, la réalisation du Mantois et l'amélioration de l'existant.

Ce projet ne doit pas pour autant retarder la mise en œuvre d'une liaison Rouen - Evreux.

La liaison pour le fret ferroviaire entre Serqueux et Gisors est également une priorité.

Concernant l'arasement du chenal de Rouen, c'est le Département de Seine-Maritime qui ne respecte pas sa signature en revoyant à la baisse les dotations pour la renaturation des berges de la Seine.

Pour mémoire, la contrepartie écologique à l'arasement du chenal était le classement des boucles de la Seine et des moyens pour la réhabilitation et la renaturation des berges (voir page 54 du DOB).

Sans ces contreparties, nous considérons que l'engagement de la Région sur l'arasement devra être remis en question.

Concernant le terminal méthanier d'Antifer, le choix du Grand port maritime du Havre (GPMH) d'entrer dans le capital de Gaz de Normandie doit nous interroger. Si le GPMH souhaite le soutien de la Région, il doit avoir une stratégie lisible et compatible avec celle de la Région. Or, chacun sait qu'il n'y a ni gaz à acheter sur les marchés mondiaux, ni acheteurs en nombre suffisant en France, ni investisseurs pour monter ce projet. Sans vision stratégique globale partagée avec le GPMH, la Région doit réfléchir au maintien de ses engagements avec ce partenaire.

Ce « tri sélectif » doit donc être assumé dans le domaine économique.

La transition économique nécessaire dans notre région doit permettre de répondre à l'urgence que constitue la fermeture ou le départ d'entreprises, mais aussi anticiper et accompagner les évolutions.

Il faut donc « réparer et préparer », comme il est souvent dit ici.

Mais encore faut-il que la « réparation » soit compatible avec la « préparation ».

Préparer l'avenir, c'est assurer une conversion écologique de notre économie en concentrant les moyens dont nous disposons dans ce sens.

Il ne faut pas mélanger les priorités, au risque de voir des initiatives incompatibles se neutraliser mutuellement.

Les orientations proposées permettent globalement de prioriser des objectifs en rapport avec nos possibilités budgétaires.

Malgré le contexte lié aux politiques du gouvernement, nous sommes en capacité d'initier des politiques ambitieuses.

Il nous faut pour cela assumer des choix radicaux qui donneront à voir les orientations qui sont les nôtres, et qui permettront d'avoir un effet direct sur le réel.

Notre groupe est confiant sur la volonté collective de la majorité régionale de construire dans les faits cette alternative.

Nous ne doutons pas que le premier budget de la nouvelle mandature sera à la hauteur de cet enjeu.